

1 Assistant du chef d'activité Signalisation Horizontale (H/F)

Rattaché à la Direction routes et aménagement, sous l'autorité hiérarchique du Responsable du Parc Départemental, l'Assistant du chef d'activité Signalisation horizontale intervient sur les chantiers des activités Exploitation du Parc.

GRADE MINIMAL : Adjoint technique territorial

GRADE MAXIMAL : Agent de maîtrise principal – Niveau de responsabilité 3

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar-le-Duc

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Participer aux activités Exploitation

- Intervenir sur les chantiers spécifiques aux activités Exploitation du Parc ((exemples : réalisation des enduits superficiels, réalisation de signalisation horizontale, pose et réparation de glissières de sécurité, entretien des dépendances (fauchage, élagage, curage des fossés...), circuits de salage et de déneigement.....)
- Participer à la sécurisation des chantiers
- Effectuer l'entretien des matériels et signaler les anomalies au chef d'activité
- Être autonome sur les postes de chauffeur de machines à peinture
- Participer au suivi analytique des activités en rendant compte quotidiennement des tâches réalisées

2- Assurer un appui au chef d'activité sur les chantiers courants de signalisation horizontale

- Réaliser des relevés et études de marquage pour l'établissement des devis
- Organiser, préparer et encadrer les chantiers (matériel, matériaux, agents)
- Coordonner les interventions avec les ADA (Agences départementales d'aménagement)
- Assurer la saisie journalière des chantiers sur les outils de suivi
- Réaliser les métrés après travaux

3- Participer à la mise en œuvre de petits chantiers

- Assurer l'encadrement et la mise en œuvre de petits chantiers (2 ou 3 agents), en cas d'absence ou en appui du chef d'activité

4- Assurer éventuellement des missions en polyvalence

- Réaliser des travaux d'entretien de bâtiments
- Réaliser des travaux de maintenance sur des matériels de l'exploitation
- Participer à un renfort dans les A.D.A.

5- Participer aux astreintes

- Participer aux astreintes hivernales à raison de 1 semaine sur 3
- Participer aux astreintes d'été éventuellement

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Organisation et fonctionnement du Département, Techniques d'entretien courant de la route, Voirie : métiers relatifs à l'entretien des routes

Compétences professionnelles : Utilisation d'Engins de chantier, Capacité à se former, Maîtrise des outils bureautiques et des environnements informatiques, Appliquer les consignes de Sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux. Capacité à travailler en équipe

Attitudes professionnelles : Aptitude au management des équipes de terrain, Disponibilité, Polyvalence des compétences, Être soucieux de la Sécurité sur les chantiers

CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

Travail en équipe, Présence sur chantier ou voie publique, Permis B et C. Aptitude à la conduite d'une machine à peinture ou du camion applicateur

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 31/08/2024**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez M. Laurent CARL au 03.54.61.04.56